

- ASSEMBLEE GENERALE DU 15 AVRIL 1958 -

1<sup>o</sup>/ Renouvellement du Comité

A la suite de l'Assemblée Générale la composition du Comité de Direction s'établit comme suit pour 1958 :

Président : Jean FRANCO  
 Secrétaire: Jean COUZY  
 Trésorier : Jacques TEISSIER DU CROS  
 Membres : Simon FEIGELSON  
 Maurice HERZOG  
 Guido MAGNONE  
 André VIALATTE

2<sup>o</sup>/ Membres d'honneur

L'Assemblée Générale a nommé membres d'honneur :

- Louis NELTNER
- Robert TEZENAS du MONTCEL

3<sup>o</sup>/ Cotisations 1959

L'Assemblée a fixé les cotisations pour l'année 1959 comme suit :

	FRANCE	ETRANGER
Membres ne recevant pas "LA MONTAGNE" par le G.H.M.	1.000	1.200
Membres recevant "LA MONTAGNE" par le G.H.M.	1.500	1.700

Le Secrétaire :

Jean COUZY

- INFORMATIONS DIVERSES -

1<sup>o</sup>/ ADMISSIONS prononcées par le Comité :

- Xavier CASENEUVE - (Paris)
- André FOCQUET - (~~Daves-les-Namur~~)
- Jean GOTH - (Genève)
- Claude JACCOUX - (Saverne)
- Ted WRANGHAM - (Grande Bretagne)



2°/ CANDIDATURE acceptée :

- Jean ALZETTA (Bruxelles) présenté par :  
S. FEIGELSON et M. LENOIR

3°/ REINTEGRATION prononcée par le Comité :

- E. BARRAL
- Dr. A. MIGOT
- Dr. DESCOMPS

4°/ DEMISSIONS acceptées par le Comité :

- P. LESUEUR
- A. MALLIEUX
- MAIGNE

5°/ RADIATIONS (pour non paiement des cotisations) :

- G. BICQUELLE
- A. FIX
- C. FORGET
- J.C. MENEGAUX

6°/ DECES : Dr. L. VERNAUD

7°/ Diner annuel du G.H.M. 1958

Le diner annuel aura lieu à Paris le 29 Mai. Une convocation sera adressée aux membres de la région parisienne, et aux autres membres qui en exprimeraient le désir.

8°/ Rassemblement annuel du G.H.M. 1958

Le rassemblement annuel aura lieu à Chamonix du 12 au 14 juillet. Une prochaine circulaire donnera d'autres détails à son sujet.

9°/ Cotisations

Une croix rouge mise dans les cadres ci-dessous indique si vous êtes intéressé.

Les cotisations versées en double pour 1958 seront reportées en acompte sur les cotisations dues pour 1959

D'autre part, le Comité a le regret d'informer nos camarades qu'il se verra dans l'obligation de suspendre le service de "La Montagne et Alpinisme" à ceux d'entre eux qui, désirant recevoir cette revue par le G.H.M., n'auraient pas acquitté au 15 Mai leur cotisation pour l'année en cours (1.200Fr pour la France et 1.300 pour l'Etranger).

Le Secrétaire du G.H.M.:

Jean COUZY